

OBJECTIF DE FORMATION :

Former des animateurs professionnels qui auront à intervenir auprès d'un public de jeunes enfants, d'adolescents, de personnes handicapées ou d'adultes en structures associatives, touristiques, socio-éducatives et culturelles.

CONDITIONS D'ENTRÉE :

- Avoir 19 ans
- Justifier d'une expérience bénévole et/ou professionnelle en animation de 200 heures minimum. (450h d'expérience Recommandées)
- Être titulaire soit du PSC 1 de l'AFPS, ou du PSE 1, du PSE 2, de l'AFGSU, du certificat de SST.
- Être titulaire soit d'un Bapaat, CQP animateur périscolaire, BAFA, BAFD, BP JEPS ; tout diplôme de niveau IV ou supérieur.

MODALITES D'ACCÈS :

Avoir un contrat et réussir les tests de recevabilité à l'entrée en formation.

MODALITES D'ÉVALUATION :

4 UC (Unités Capitalisables) avec soutenance orale de dossier d'expériences, des mises en oeuvre de projet d'animation.

DÉBOUCHÉS :

Directeur en accueil de loisirs, centre de vacances, MJC, centre socioculturel, centre social, animateur responsable de projets territoriaux.

LA FORMATION EN CHIFFRES

| | 2019 | 2020 |
|-------------------------------------|------|------|
| Taux de réussite | 75% | 75% |
| Taux d'insertion | 100% | 94% |
| Taux de rupture | 27% | 9% |
| Taux de satisfaction des apprenants | | 100% |

2 sites de formation :

1^{ère} année
Montbrison



31 av. d'Allard
42600 MONTBRISON
04 77 58 19 22
www.mfr-montbrison.fr

Responsable : Steve Goncalves
steve.goncalves@mfr.asso.fr

2^{ème} année

Saint Laurent de Chamousset



La Croix Sopha 69930
ST LAURENT DE CHAMOUSSET
04 37 58 40 39
www.mfr-st-laurent.fr

Responsable : Pascaline Parmentier
pascaline.parmentier@mfr.asso.fr

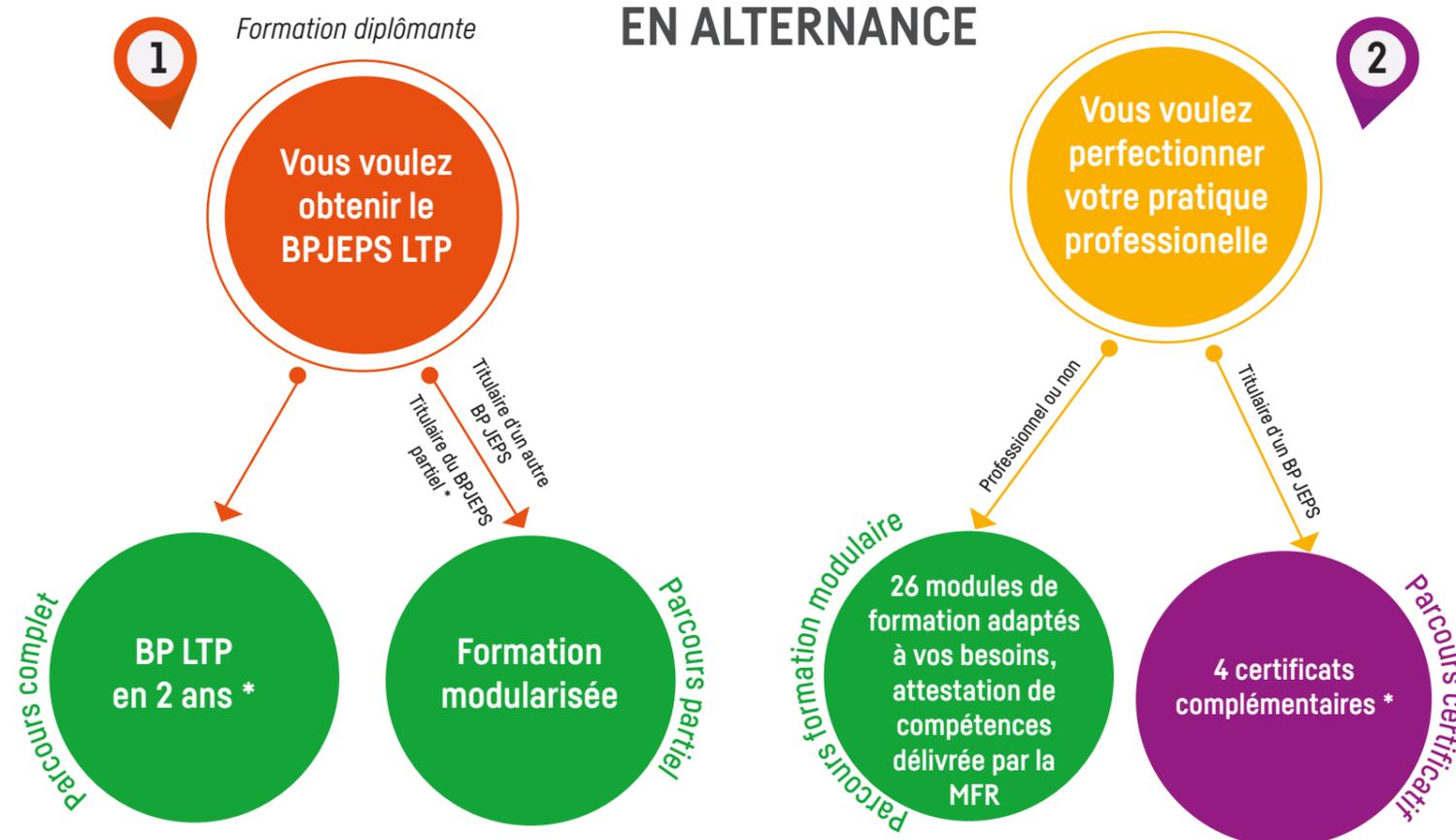
La cohérence du dispositif de l'alternance est garantie par un comité de pilotage composé de tuteurs, de formateurs, de professionnels ainsi que de partenaires institutionnels compétents.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES



FORMATION BPJEPS
ANIMATEUR
DIRECTEUR

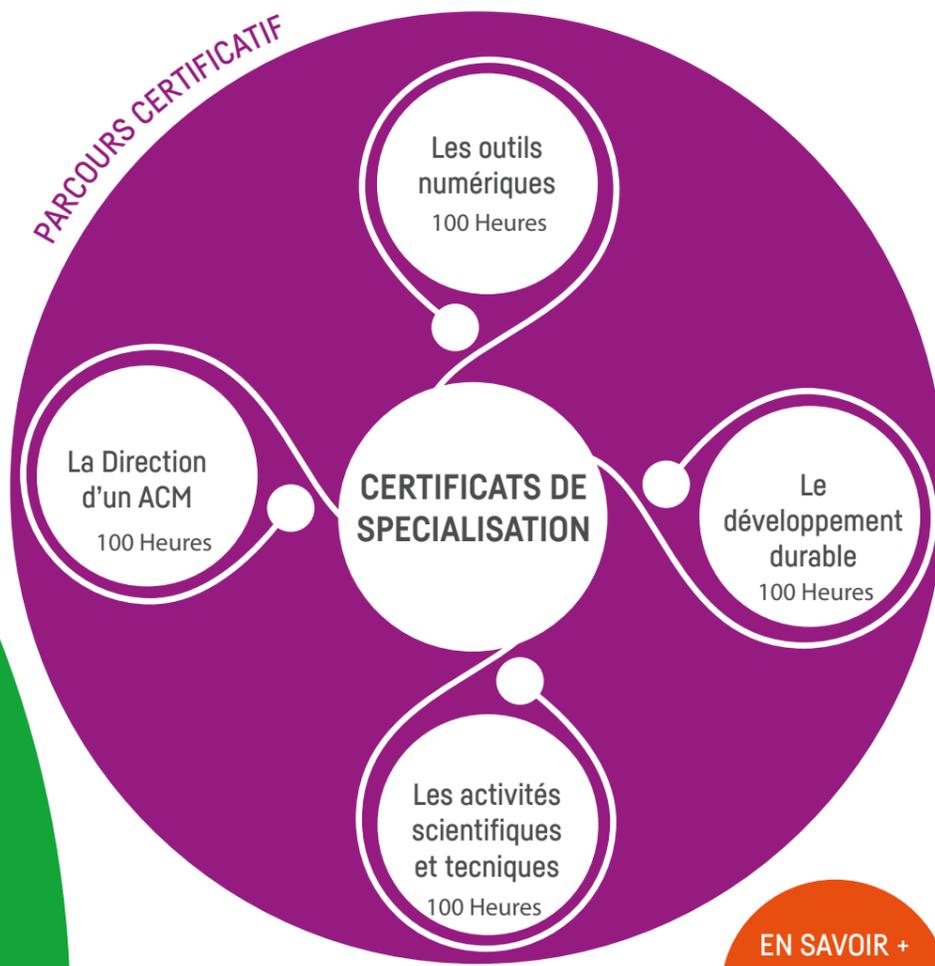
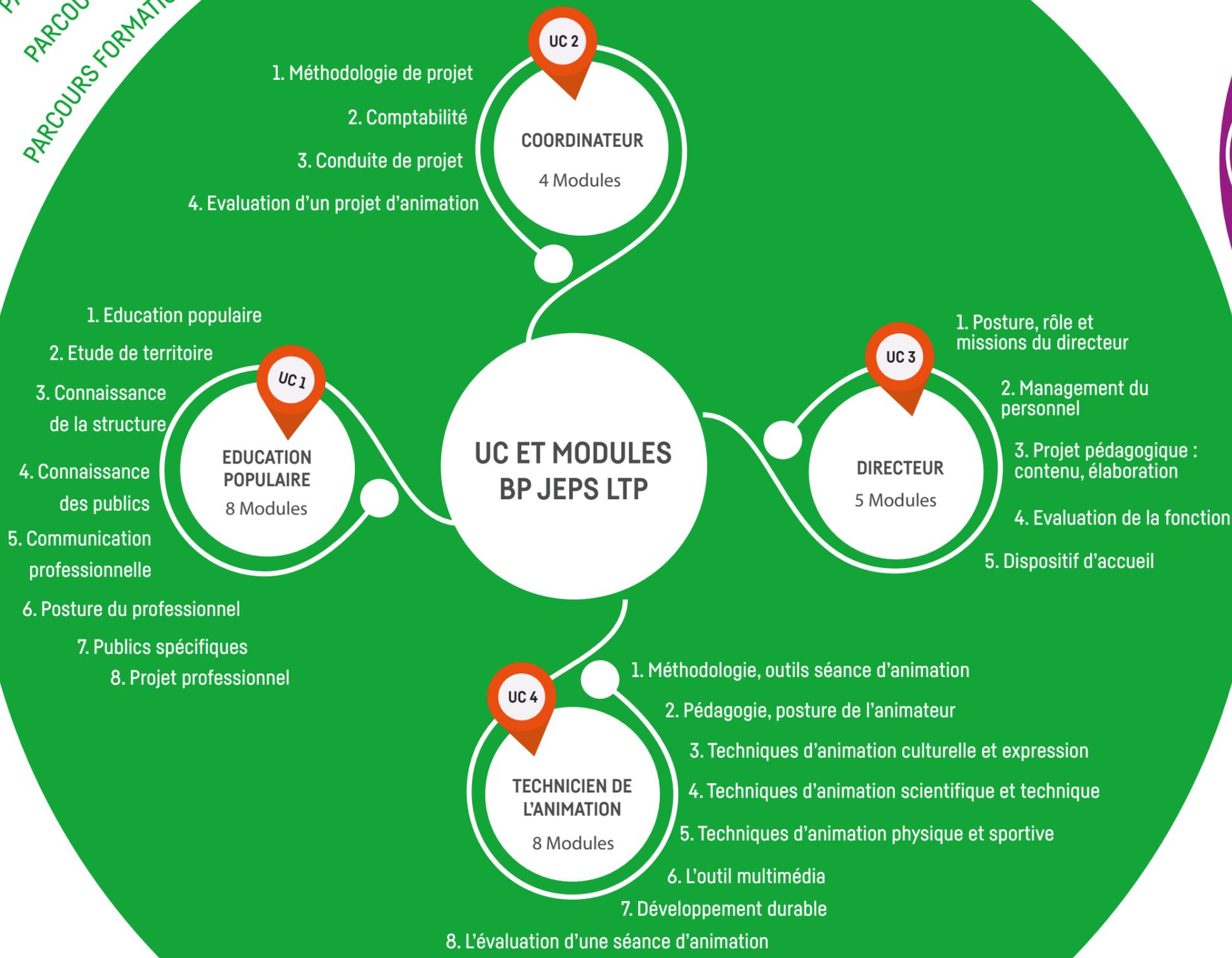
CHOISISSEZ VOTRE PARCOURS EN ALTERNANCE



* Diplômes délivrés par Jeunesse et Sport

CONTENUS DE FORMATION

PARCOURS PARTIEL
PARCOURS COMPLET
PARCOURS FORMATION MODULAIRE



EN SAVOIR +
SUR LE
BPJEPS LTP

- COMMENT CELA FONCTIONNE ?**
- Formation en alternance
 - 2 ans
 - 960 heures en centre de formation
 - 2 270 heures en structure d'animation
- QUELS TYPES DE CONTRATS ?**
- En contrat d'apprentissage : formation gratuite
 - En contrat de professionnalisation : Formation financée par l'OPCA
 - En CIF (Congé Individuel de Formation)
 - En formation en cours d'emploi ...
 - Formation financée dans le cadre du CPF
- QUELLES SONT LES STRUCTURES D'ACCUEIL CONCERNÉES ?**
- Centres sociaux, centres de vacances, MJC, associations socio culturelles, collectivités territoriales, associations sportives, structures d'accueil enfants-ados (MECS, MFR,), centres de loisirs de comité d'entreprise, accueils de loisirs municipaux.
- AUTRES INFORMATIONS**
- Possibilité d'accompagnement VAE.

PARCOURS
100 %
MODULABLE